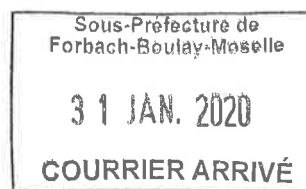




Nombre de délégués
en exercice : 56

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

A la suite d'une convocation en date du 21 janvier 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 27 janvier 2020 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **31**

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK, Hubert BOURING, Hubert BUR, Claude DECKER, André DUPPRE, Cyrille FETIQUE, Alain FLAUS, Raphaël GARCIA-CANO, Jean-Charles GIOVANELLI, Éric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Günther KAUSCHKE, Pierre LANG, Sébastien LANG, Jean-Luc LUTZ, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Bernard PETRY, Véronique PREIS, Simone RAMSAIER, Roland ROTH, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB, Gabriel WALKOWIAK, Alain ZIMMERMANN.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **3**

Mesdames, Messieurs, Bernard CLAVE (représenté par Armand GILLET), François GATTI (représenté par Carole PIETTE), Dominique LIMBACH (représenté par Pascal TARILLON).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **9**

Mesdames, Messieurs, Salvatore FIORETTO (procuration à Valentin BECK), Guy JACQUES (procuration à Victor MICHEL), Jean-Luc JEHIN (procuration à Jean-Charles GIOVANELLI), Laurent KALINOWSKI (procuration à Alain FLAUS), Jean-Bernard MARTIN (procuration à Jean-Paul HILPERT), Gabriel MULLER (procuration à Frédéric MULLER), Marc SENE (procuration à Roland ROTH), François TROMBINI (procuration à Philippe SCHUTZ), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT).

✓ Absents et absents excusés : **13**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN, Jean-Marie EYERMANN, Roland GLODEN, Gabriel KOPP, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Pascal RAPP, Claude SCHÄFER, Serge STARCK, René STEINER, Mireille STELMASZYK, Jean-Paul TINNES, Christian WEIRICH.

04. MARCHES PUBLICS

OBJET : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE TRI DES SACS ORANGE

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que le centre de tri de Sainte-Fontaine est issu de la première génération des centres de tri de la collecte sélective : emballages recyclables, papiers et cartons. Le site a été mis en service en 2004 avec une volonté de création d'emplois. Rapidement, avec la reconversion du centre de tri de Sarreguemines en centre de tri Multiflux en 2009, le site de Sainte-Fontaine a trié 100% du gisement de la collecte sélective du territoire du Sydeme et a dû s'adapter à la collecte Multiflux.

CONSIDERANT qu'aujourd'hui, les équipements sont vieillissants, le process de tri est obsolète et le rendement de tri est insuffisant pour être rentable.

CONSIDERANT qu'en attendant la définition d'un projet de reconversion du site de Sainte-Fontaine et la concrétisation d'un accord pour la réalisation d'un centre de tri mutualisé des recyclables, il conviendrait de sous-traiter la prestation de tri des sacs orange issus de la collecte Multiflux par le lancement d'une procédure de mise en concurrence adaptée à la nature du besoin et à son enveloppe financière prévisionnelle.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

43 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'autoriser le lancement d'une consultation pour la prestation de tri des sacs orange

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 27 janvier 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 31 JAN. 2020
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 31 JAN. 2020

